

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lignes de bus en soirée :
À partir de 21 h, descendre entre deux arrêts, c'est possible !



Depuis le lundi 25 février 2019, Orléans Métropole et Keolis Métropole Orléans proposent l'arrêt à la demande dans les bus de nuit, sur l'ensemble des lignes du réseau TAO. Cette nouvelle possibilité permet à tous les voyageurs, femmes ou hommes, de gagner en sérénité et en sécurité dans leurs déplacements en les rapprochant de leur destination.

Une descente inter-arrêts, à partir de 21h sur les lignes de bus du réseau TAO d'Orléans Métropole est désormais possible. Cette initiative a pour but de déposer le voyageur au plus près de son domicile et vise ainsi à lutter contre le sentiment d'insécurité que certain(es) peuvent ressentir afin de leur permettre de gagner en sérénité.

Comment ça marche ?

Les voyageurs qui circulent sur le réseau TAO après 21h, pour descendre entre deux arrêts, doivent anticiper leur demande en signalant leur souhait à l'arrêt précédent, auprès du conducteur. Il est à noter ce dernier est le seul décisionnaire de la faisabilité de la descente entre deux arrêts afin que celle-ci s'effectue en toute sécurité et le plus proche possible de ce que souhaite la ou le client(e). La descente se fait uniquement par la porte avant et la montée à bord ne peut s'effectuer entre deux arrêts.

Plus d'informations sur :

<https://www.reseau-tao.fr/>
<http://www.orleans-metropole.fr/>